

Cycliste immobile

Réseau ICR



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Le réseau ICR

Les Itinéraires Cyclables Régionaux (ICR) constituent des itinéraires balisés de 10 à 15 km, traversant souvent plusieurs communes. Ils suivent des routes locales, sur lesquelles la circulation est moins importante et donc les déplacements moins stressants.

Les 19 ICR forment un réseau cohérent d'itinéraires :

- **transversaux** (qui traversent la région de part en part) ;
- **radiaux** (qui viennent de la périphérie et rejoignent le centre) ;
- **en rocades** (boucles dans la région).

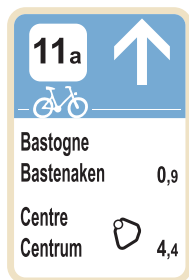


Extrait du
réseau ICR

Le réseau ICR est composé d'un balisage vertical et d'un marquage au sol.

Le balisage vertical comporte deux types de panneaux d'information :

- le panneau d'information de destination indique le sens de l'itinéraire, les kilomètres à parcourir pour les destinations intermédiaires et finales. Il indique également les stations SNCB et STIB;
- le panneau d'information de croisement indique aux cyclistes les endroits où leur parcours croise un autre itinéraire.



Le balisage au sol est symbolisé par un double chevron accompagné d'un logo vélo. Les chevrons s'inclinent avant un croisement pour prévenir d'un changement de direction. Ils sont marqués après chaque croisement pour confirmer le parcours.



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Trouver votre itinéraire sur
routeplanner.bike.brussels
www.data-mobility.brussels

